



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Trente-septième session

Amman (Jordanie) 5-8 février et 4-5 mars 2024

Priorités de la FAO dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord

Résumé

Le *Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031* (le *Cadre stratégique*) a été approuvé à l'unanimité par les participants à la 42^e session de la Conférence de l'Organisation. Le fil conducteur du *Cadre stratégique* est la transition vers des systèmes agroalimentaires *plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables* qui permettent d'apporter des *améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie*, sans que personne ne soit laissé de côté. Les participants à la 43^e session de la Conférence de la FAO ont approuvé le Plan à moyen terme (révisé) 2022-2025 et le Programme de travail et budget 2024-2025, ainsi que le thème biennal 2024-2025, à savoir la gestion des ressources en eau à l'appui des quatre améliorations (*en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie*), afin de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (le Programme 2030).

Les participants à la 36^e session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient ont demandé que le *Cadre stratégique* soit adapté aux conditions, aux besoins et aux priorités spécifiques des membres de la région.

Au cours de l'exercice biennal 2022-2023, la région a continué à être confrontée à de multiples difficultés ayant des répercussions sur la sécurité alimentaire, notamment la prolongation des incidences négatives de la covid-19, conjuguées à des problèmes économiques, en particulier des tensions budgétaires et l'inflation, alors que la guerre en Ukraine aggravait les problèmes de sécurité alimentaire. Les défis les plus importants sont toutefois le changement climatique et les conflits, en particulier les conflits prolongés dans certains pays, y compris dans la bande de Gaza. Parmi les autres problèmes, on peut citer la croissance démographique et l'urbanisation rapide, associées à une production alimentaire proche de la stagnation, l'augmentation rapide des taux d'excès pondéral et d'obésité dans la région, le fossé de plus en plus grand entre les conditions de vie en milieu rural et en milieu urbain, un niveau extrême de rareté de l'eau et de pénurie des terres et la dégradation des ressources naturelles.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

Par ses activités dans la région, la FAO s'efforce d'aider les pays à activer la transformation de leurs systèmes agroalimentaires, en vue de relever les défis susmentionnés et d'accélérer la réalisation du Programme 2030. À cette fin, l'Organisation continuera à concrétiser les quatre priorités régionales en s'appuyant sur les 20 domaines prioritaires du Programme (DPP) du *Cadre stratégique*. Celles-ci, approuvées lors de la session précédente de la Conférence régionale, sont le résultat de vastes consultations des pays et des parties prenantes régionales.

- a. **Priorité régionale 1: Transformation rurale et chaînes de valeur inclusives**, améliorer la productivité et les revenus, en privilégiant l'emploi des jeunes et l'autonomisation des femmes pour remédier à la fracture entre les zones rurales et urbaines.
- b. **Priorité régionale 2: Sécurité alimentaire et alimentation saine pour tous**, mettre l'accent sur le commerce, les politiques qui créent des conditions favorables, la sécurité sanitaire et la qualité des aliments, la lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaires, et le plaidoyer en faveur de la nutrition.
- c. **Priorité régionale 3: Une agriculture plus respectueuse de l'environnement: lutter contre la pénurie d'eau et agir pour le climat.**
- d. **Priorité régionale 4: Renforcement de la résilience face aux multiples chocs**, aux crises prolongées et aux situations d'urgence à l'interface entre action humanitaire, développement et paix.

Afin d'avancer plus vite et de donner une ampleur maximale aux efforts visant la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD), la FAO continuera à intégrer et intensifier l'utilisation des technologies, des innovations et des données, et mettra davantage l'accent sur le renforcement de la gouvernance, du capital humain et du développement institutionnel dans toutes ses interventions. Elle veillera en outre à ce que les trois thèmes transversaux, à savoir l'égalité femmes-hommes, les jeunes et l'inclusion, soient systématiquement pris en compte dans ses programmes.

Les participants à la Conférence régionale sont invités à prendre note des priorités régionales énoncées dans le présent document et à les approuver.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:

Secrétariat de la Conférence régionale pour le Proche-Orient

FAO-RNE-NERC@FAO.ORG

I. Introduction

1. Les participants à la 43^e session de la Conférence de la FAO ont approuvé le Plan à moyen terme (révisé) 2022-2025 et le Programme de travail et budget 2024-2025, ainsi que le thème biennal 2024-2025, à savoir la gestion des ressources en eau à l'appui des *quatre améliorations*¹.
2. Les activités menées par la FAO reposent sur le *Cadre stratégique* de l'Organisation, qui a pour ambition de soutenir la réalisation du Programme 2030 au moyen d'une transformation conduisant à des systèmes agroalimentaires *plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables*, qui contribuent à améliorer la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie en ne laissant personne de côté. Les 20 DPP du *Cadre stratégique* illustrent l'avantage comparatif de l'Organisation sur les plans thématique et technique. Les priorités régionales sont élaborées de manière à ce qu'elles s'inscrivent dans la ligne des DDP et des ODD pertinents.
3. Au-delà de l'exercice biennal 2024-2025, et conformément au cycle de programmation et de budgétisation établi dans les Textes fondamentaux de la FAO², les contributions des conférences régionales de 2024 sur les priorités orienteront les programmes de l'Organisation lors de l'exercice biennal 2026-2027 et étayeront l'examen du *Cadre stratégique* qui sera présenté lors de la Conférence de l'Organisation en 2025.

II. Historique

1) Avenir à moyen et à long termes des systèmes agroalimentaires

4. Les activités de prospective stratégique de la FAO permettent d'examiner les différents modèles possibles s'agissant de l'avenir des systèmes agroalimentaires, socioéconomiques et environnementaux, ainsi que les dynamiques de leurs principaux moteurs, afin de définir des options stratégiques susceptibles d'amorcer des changements qui conduisent vers des systèmes agroalimentaires durables et résilients à tous les niveaux.
5. Conformément aux orientations du Comité de l'agriculture et d'autres organes directeurs, la FAO renforce ses capacités de prospective stratégique, en collaboration avec des organismes du système des Nations Unies, des universités, la société civile et d'autres réseaux de prospective. À cet égard, des exercices de prospective à l'échelle régionale sont réalisés dans les cinq régions de l'Organisation, exercices auxquels participent les sous-régions et certains pays pilotes. Ces exercices visent à accélérer la réflexion stratégique, à renforcer les capacités à l'appui d'une transformation en profondeur des systèmes agroalimentaires et à communiquer aux membres les solutions stratégiques disponibles aux fins de la concrétisation de systèmes agroalimentaires durables et résilients.

¹ C 2023/REP (<https://www.fao.org/3/nm800en/nm800en.pdf>).

² Textes fondamentaux de la FAO, volume II, section F. *Mise en œuvre des actions du Plan d'action immédiate concernant la Réforme de la programmation, de la budgétisation et du suivi axé sur les résultats.*

6. Le récent rapport phare de l'Organisation consacré à l'avenir de l'alimentation et de l'agriculture et plus particulièrement aux éléments déterminants et facteurs de transformation (*The future of food and agriculture –Drivers and triggers for transformation*) a constitué la base du *Cadre stratégique de la FAO 2022-2031* et a fourni les fondements conceptuels et méthodologiques des exercices de prospective à l'échelle régionale. Il attire l'attention sur le fait que les tendances actuelles sont susceptibles de menacer la durabilité et la résilience des systèmes agroalimentaires, de compromettre la concrétisation des *quatre améliorations* et, par suite, d'aggraver les crises alimentaires. Des facteurs tels que la croissance démographique, l'urbanisation, l'instabilité macroéconomique, la pauvreté, les inégalités, les tensions géopolitiques, la concurrence à l'égard des ressources et le changement climatique ont déjà des incidences négatives sur les systèmes agroalimentaires, socioéconomiques et environnementaux alors que les prix des produits alimentaires augmentent. La transition vers la durabilité peut nécessiter un nouveau mode de pensée qui permette de définir des objectifs prioritaires à long terme et de parvenir à des équilibres en investissant massivement dans les domaines à fort potentiel transformationnel, par exemple les quatre «déclencheurs de transformation» qui sont proposés dans le rapport phare susmentionné: les institutions et la gouvernance, la sensibilisation des consommateurs, la répartition des revenus et des richesses et les technologies et approches novatrices.

7. Les exercices de prospective à l'échelle régionale ont démarré avec la mise en place d'une consultation d'experts régionaux en septembre 2023. Il ressort des concertations que certains facteurs avaient davantage d'importance et plus d'impact dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, que ces facteurs déterminants agissaient les uns sur les autres et qu'ils étaient à la fois la cause et la conséquence des incidences, de manière dynamique. L'évolution de chaque facteur et les interactions entre les différents facteurs contribuent à lever le voile sur certaines tendances passées et récentes et à comprendre comment les systèmes socioéconomiques et agroalimentaires sont devenus ce qu'ils sont. Elles donnent aussi une idée des futures évolutions possibles (signaux faibles). Les facteurs les plus importants pour la région Proche-Orient et Afrique du Nord et leurs effets réciproques, qui doivent être analysés, appuyés ou réfutés, sont par conséquent les suivants:

- a. le changement climatique;
- b. la pénurie et la dégradation des ressources naturelles;
- c. la croissance économique, la transformation structurelle et les perspectives macroéconomique;
- d. la dynamique démographique et l'urbanisation;
- e. l'instabilité géopolitique et les conflits;
- f. les prix alimentaires;
- g. les relations d'interdépendance entre pays;
- h. la pauvreté rurale et urbaine, les inégalités;
- i. la science et l'innovation;
- j. l'investissement public;
- k. les modes de consommation et de nutrition;
- l. les migrations.

2) Défis et possibilités

8. La région Proche-Orient et Afrique du Nord compte plus de 400 millions d'habitants et, à l'échelle mondiale, est la plus pauvre en terres et en eau. L'agriculture y représente 14 pour cent du produit intérieur brut (PIB), si l'on exclut les pays riches en pétrole, et emploie 38 pour cent de la population active. La superficie agricole par habitant est de 0,3 hectare en moyenne et les disponibilités en eau par personne correspondent à 10 pour cent de la moyenne mondiale. La multiplication des conflits a entraîné une augmentation de la prévalence de la malnutrition et de la faim, alors que les taux d'obésité sont élevés, en particulier chez les enfants et les femmes. Hétérogène, la région compte un certain nombre de pays parmi les plus riches du monde, d'autres parmi les moins avancés.

Amélioration en matière de production – défis et possibilités

9. Dans la région, la pénurie d'eau et le changement climatique sont les principaux obstacles à la concrétisation des ODD, notamment l'ODD 2. Le manque d'eau limite la production agricole et contribue à rendre la région dépendante des importations de produits alimentaires. Le changement climatique aggrave les problèmes de pénurie d'eau et de terres, ainsi que la dégradation de ces ressources, et pourrait entraîner un recul du PIB de la région compris entre 6 pour cent et 14 pour cent d'ici à 2050.

10. Le secteur des petites exploitations agricoles a été négligé par les politiques et l'investissement publics. Par rapport aux zones urbaines, la dépense publique dans les infrastructures et les services est bien moindre dans les zones rurales.

Amélioration en matière de nutrition – défis et possibilités

11. De nombreux systèmes alimentaires de la région ne sont ni sains ni durables. La région est touchée par le triple fardeau de la malnutrition, à savoir la dénutrition, les carences en micronutriments et la surnutrition. Elle est fortement tributaire des produits alimentaires importés et il faut encore élaborer un cadre complet visant à gérer les échanges internationaux de denrées alimentaires, notamment pour mettre en place des chaînes d'approvisionnement résilientes pour les aliments importés.

12. Aux fins de l'*amélioration de la nutrition*, d'autres défis à relever concernent la sécurité sanitaire et la qualité des aliments, les pertes et le gaspillage alimentaires, le manque de reconnaissance et l'adoption de systèmes alimentaires urbains.

Amélioration en matière d'environnement – défis et possibilités

13. La région est riche d'une grande diversité du point de vue des ressources naturelles, mais c'est aussi l'une de celles où les terres et l'eau sont les plus rares à l'échelle mondiale. La forte croissance de la population et de l'urbanisation aggrave la situation déjà fragile des ressources et a une incidence sur les terres et l'eau disponibles.

14. L'effet synergique des pressions exercées sur les ressources naturelles est visible dans les prévisions qui indiquent que la région Proche-Orient et Afrique du Nord sera probablement la seule région, au niveau mondial, où les superficies récoltées vont diminuer du fait des contraintes imposées par les disponibilités en eau et par la dégradation des sols, ce qui la maintiendra dépendante des importations alimentaires jusqu'en 2050. Les conséquences liées à l'exploitation humaine des ressources naturelles et au changement climatique en termes de perte de superficie forestière, de déchets, de contamination par des produits chimiques, de sédimentation des réservoirs et d'étalement urbain pourraient entraîner une baisse du PIB de la région comprise entre 2,1 pour cent et 6 pour cent.

Amélioration en matière de conditions de vie – défis et possibilités

15. Des catastrophes et des chocs naturels ou d'origine humaine, ainsi que des crises prolongées, touchent plusieurs pays de la région. Causes principales de la faim et de la malnutrition, ces catastrophes, chocs et crises provoquent par conséquent des pertes de vies humaines, anéantissent des moyens d'existence, restreignent les perspectives d'avenir des populations et entraînent des déplacements et des migrations. De nombreuses communautés rurales de la région ne disposent ni des capacités ni des moyens techniques et institutionnels nécessaires pour anticiper et prévenir les chocs et les crises, se préparer à leur éventualité, y faire face, réagir et se relever.

16. Dans l'ensemble de la région, les raisons de rester dans les zones rurales s'amenuisent et un certain nombre d'éléments n'y incitent pas, à savoir des services de base traditionnellement insuffisants (notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et des communications), peu de possibilités en matière d'innovation, une pression toujours plus forte sur les ressources naturelles, un investissement insuffisant dans les infrastructures productives et les chaînes de valeur et des possibilités d'emploi à long terme limitées. Pour de nombreuses personnes, notamment les jeunes, l'attrait des zones urbaines est bien supérieur à celui des zones rurales.

III. Domaines d'action prioritaires pour l'exercice 2024-2025 et au-delà

17. Les défis et les possibilités susmentionnés ont permis de dégager quatre grandes priorités autour desquelles la FAO devra organiser son soutien aux pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord et optimiser son impact. Ces priorités sont interdépendantes et indissociables. Elles ont été approuvées par les participants à la précédente Conférence régionale et les titres des priorités régionales 3 et 4 ont été légèrement modifiés. Dans la région, les problèmes relatifs à la sécurité alimentaire et aux ressources naturelles sont imbriqués et les mesures prises dans un domaine auront des incidences sur les autres. Une approche globale est par conséquent nécessaire pour accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires de la région.

Priorité régionale 1 – Transformation rurale et chaînes de valeur inclusives

18. La priorité régionale 1 permettra à la FAO d'aider les membres à relever les défis que représentent le chômage élevé en milieu rural, la migration des jeunes vers les villes, la pauvreté rurale et l'élargissement du fossé entre les zones rurales et les zones urbaines.

19. Afin de relever ces défis, il faut que les interventions visent à augmenter les revenus, en particulier ceux des petits exploitants. Il s'agit notamment de renforcer les institutions qui encouragent le développement de la petite agriculture à vocation commerciale. Il faut aussi s'efforcer de mieux intégrer les petits exploitants, en particulier les femmes, dans des filières rentables, par exemple celles des fruits, des légumes, des herbes aromatiques et des épices, favoriser leur participation accrue à tous les stades des filières en renforçant les capacités des producteurs et de leurs associations, améliorer la planification territoriale, y compris l'accès aux marchés, créer des possibilités d'emploi non agricole, offrir une meilleure protection sociale aux populations vulnérables, renforcer la gouvernance et les institutions locales et assurer l'accès à la terre et aux autres ressources naturelles.

Priorité régionale 1: Transformation rurale et chaînes de valeur inclusives

DPP	Cibles des ODD	Domaines prioritaires dans la région
AP 1 – L'innovation au service d'une production agricole durable	2.3, 2.4, 6.4	Promouvoir une intensification durable des cultures et de l'élevage, y compris une utilisation efficace de l'eau
AP 2 – <i>Transformation bleue</i>	2.1, 2.2, 14.2, 14.4, 14.6, 14.7, 14.b, 14.c	Production halieutique
AP 4 – Accès équitable aux ressources pour les petits producteurs	1.4	Bâtir des chaînes de valeur et des entreprises agroalimentaires compétitives et inclusives Appuyer les organisations de producteurs et les services agricoles
AP 5 – Agriculture numérique	1.4, 5.b, 9.c, 17.8	Encourager l'innovation et la vulgarisation numériques
AV 1 – Égalité femmes-hommes et autonomisation des femmes rurales	5.a	Promouvoir l'autonomisation des femmes en milieu rural

AV 2 – Transformation rurale inclusive	8.6, 10.1, 14.b	Promouvoir l'emploi des jeunes en milieu rural Adopter une approche territoriale du développement rural, investir dans les infrastructures de base
--	-----------------	---

Priorité régionale 2 – Sécurité alimentaire et alimentation saine pour tous

20. La priorité régionale 2 permettra à la FAO d'aider les membres à mieux répondre aux défis posés par l'écart de plus en plus important entre les disponibilités alimentaires et la demande découlant de la croissance de la population et de l'augmentation des revenus face à des ressources naturelles limitées (eau et terres) et par le problème grandissant de la malnutrition et des niveaux insuffisants de sécurité sanitaire et de qualité des aliments, en particulier dans les zones urbaines.

21. Afin de relever ces défis, les interventions viseront l'adoption d'une approche de la sécurité alimentaire et de la nutrition fondée sur les systèmes agroalimentaires. Elles seront axées sur: un commerce qui favorise la sécurité alimentaire, la nutrition et le développement économique; l'élaboration de stratégies nationales en matière de sécurité alimentaire qui soient efficaces sur le plan économique, notamment grâce à la modernisation et au renforcement des marchés alimentaires; la mise au point de mesures destinées à gérer le risque de dépendance à l'égard des importations et la réduction de l'exposition aux fluctuations des prix sur les marchés mondiaux; la promotion de la diversification de la production et des partenariats entre le secteur public et le secteur privé en faveur d'une bonne alimentation; le renforcement des capacités nationales afin d'améliorer la qualité et la sécurité sanitaire des aliments, ainsi que la traçabilité et la détection des contaminants; et la promotion des investissements publics et privés dans les systèmes agroalimentaires.

22. Les interventions viseront aussi à accroître la consommation d'aliments nutritifs, grâce à la réforme des politiques de subventions alimentaires, à la sensibilisation aux bienfaits d'une alimentation saine, au renforcement des systèmes de protection des consommateurs, à la promotion de politiques d'étiquetage alimentaire adéquates et à la lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaires. Ces interventions privilégieront spécifiquement la mise en place de systèmes alimentaires urbains plus durables et plus sains.

23. La priorité régionale 2 cadre avec l'*amélioration de la nutrition*: elle est axée sur la sécurité alimentaire dans toutes ses dimensions, sur l'amélioration de la nutrition et sur les éléments connexes que sont le commerce et la sécurité sanitaire des aliments. Elle vise en outre spécifiquement à répondre aux besoins nutritionnels d'une population urbaine qui augmente rapidement.

Priorité régionale 2: Sécurité alimentaire et alimentation saine pour tous

DPP	Cibles des ODD	Domaines prioritaires dans la région
AN 1 – Une alimentation saine pour tous	2.1, 2.2	Promouvoir une alimentation saine et la diversification des aliments
AN 2 – La nutrition au bénéfice des plus vulnérables	2.1, 2.2	Revoir les politiques de sécurité alimentaire et les subventions
AN 3 – Des aliments salubres pour tous	2.2	Améliorer la sécurité sanitaire et la qualité des aliments
AN 4 – Réduction des pertes et du gaspillage alimentaires	12.3	Réduire les pertes et le gaspillage tout au long de la chaîne de valeur

AN 5 – Transparence des marchés et des échanges commerciaux	2.b	Sécuriser les importations, encourager les exportations et le commerce intrarégional
AE 4 – Mise en place de systèmes alimentaires urbains durables	2.1	Promouvoir l'agriculture urbaine et les villes vertes

Priorité régionale 3 – Une agriculture plus respectueuse de l'environnement: lutter contre la pénurie d'eau et agir pour le climat

24. Le titre de la priorité régionale 3 est proposé pour être plus descriptif, en intégrant les enjeux de l'eau, de la durabilité environnementale et du climat. Cette priorité régionale permettra à la FAO d'aider les membres à mieux répondre aux défis posés par le changement climatique, en particulier la pénurie d'eau.

25. Les interventions visent à: protéger et remettre en état les ressources naturelles afin de renforcer la productivité et la durabilité; lutter contre la déforestation; prévenir le surpâturage des terrains de parcours; encourager des pratiques durables en matière de gestion des terres; prévenir la dégradation des ressources hydriques au moyen de technologies et de politiques appropriées; encourager la réutilisation de l'eau; et d'encourager de bonnes pratiques agricoles afin de mieux gérer les produits agrochimiques et promouvoir des techniques et des pratiques d'irrigation plus efficaces, ainsi que la réutilisation des effluents traités. Ces mesures cadrent avec les objectifs de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030), dont la FAO codirige la mise en œuvre aux côtés du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

26. La priorité régionale 3 couvre l'ensemble des défis intéressant l'*amélioration de l'environnement* et relie étroitement ces enjeux à des éléments de l'*amélioration de la production* visant à favoriser la transformation vers une agriculture durable. Le tableau ci-après présente les domaines prioritaires dans la région qui relèvent des DPP relatifs à l'*amélioration de l'environnement* et à l'*amélioration de la production*.

Priorité régionale 3 – Une agriculture plus respectueuse de l'environnement: lutter contre la pénurie d'eau et agir pour le climat

DPP	Cibles des ODD	Domaines prioritaires dans la région
AP 1 – L'innovation au service d'une production agricole durable	6.4	Améliorer la productivité et la gouvernance de l'eau
AP 2 – Transformation bleue	14.4	Adopter une approche écosystémique des pêches et de l'aquaculture
AE 1 – Systèmes agroalimentaires contribuant à atténuer le changement climatique et adaptés à ses effets	2.4, 13.2	Mettre en place des mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets
AE 2 – La bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables	12.2, 12.4, 12.5	Promouvoir des solutions s'inspirant de la nature et le recyclage

AE 3 – Biodiversité et services écosystémiques à l'appui de l'alimentation et de l'agriculture	2.5, 15.1, 15.3	Réduire la dégradation des terres et des sols (y compris la pollution des sols) Favoriser la restauration des paysages et la conservation de la biodiversité Adopter une approche écosystémique des pêches et de l'aquaculture
--	-----------------	--

Priorité régionale 4 – Renforcement de la résilience face aux multiples chocs

27. La priorité régionale 4 permet de reconnaître la situation particulière des pays en proie à une crise ou à des conflits. Le titre légèrement modifié est proposé en considérant que le terme «chocs» couvre tous les aspects de la question. La FAO aidera ainsi les membres à faire face aux défis découlant de conflits prolongés et de multiples chocs et crises qui touchent le secteur agricole et les systèmes alimentaires.

28. Pour relever ces défis, les interventions seront axées sur cinq domaines d'action:

- a. la prise en compte des risques multiples en aidant les pays à mettre en place des systèmes d'information sur les risques agroclimatiques, les risques de catastrophe et les risques de crise et à gérer, analyser, interpréter, diffuser, publier et exploiter les données produites en vue de prendre des décisions et des mesures tenant compte des risques;
- b. le soutien aux politiques de réduction des risques de catastrophe et aux réglementations axées sur la mise en place d'une agriculture et de systèmes alimentaires résilients;
- c. la réduction des risques et des vulnérabilités, en menant des interventions au niveau des exploitations et des paysages et tout au long de la chaîne de valeur alimentaire;
- d. l'adoption d'une approche «Une seule santé» face aux menaces biologiques pour gérer les risques apparaissant à l'interface animal-homme-écosystème, qui couvre la santé humaine, animale et végétale, la résistance aux antimicrobiens et la sécurité sanitaire des aliments;
- e. l'amélioration des mesures de prévention, de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de chocs et de crises, le renforcement de la planification et des mécanismes d'intervention d'urgence pour prévoir des actions anticipées.

29. La priorité régionale 4 est cohérente à la fois avec les programmes de renforcement de la résilience et d'intervention d'urgence relevant de l'*amélioration des conditions de vie* et avec les mesures prises pour faire face aux défis liés aux organismes nuisibles et maladies transfrontières touchant les végétaux dans le cadre de l'*amélioration de la production*, une attention particulière étant accordée aux pratiques écologiquement durables de lutte contre les organismes nuisibles (*amélioration de l'environnement*).

Priorité régionale 4: Renforcement de la résilience face aux multiples chocs

DPP	Cibles des ODD	Domaines prioritaires dans la région
AP 3 – Approche «Une seule santé»	1.5, 3.d, 15.8	Améliorer l'approche «Une seule santé» pour lutter contre les organismes nuisibles et maladies transfrontières
AE 2 – La bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables	12.2, 12.4, 12.5	Adopter des pratiques durables de lutte contre les organismes nuisibles et combattre la résistance aux antimicrobiens

AV 3 – Situations d’urgence agricoles et alimentaires	2.1, 2.2, 16.1	Apporter un soutien immédiat aux ménages touchés par des crises
AV 4 – Systèmes agroalimentaires résilients	1.3, 1.5	Renforcer les systèmes d’information sur les risques et d’alerte précoce Réduire les risques et la vulnérabilité Améliorer la qualité et l’impact des programmes de renforcement de la résilience
AN 2 – La nutrition au bénéfice des plus vulnérables	1.3, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2	Apporter un soutien immédiat aux ménages touchés par des crises pour réduire la malnutrition

Accélérateurs et thèmes transversaux

30. Afin de progresser plus rapidement sur la voie de la réalisation des ODD, de donner leur ampleur maximale aux efforts déployés à cet égard et de concrétiser les *quatre améliorations*, la FAO inscrira quatre accélérateurs transversaux dans toutes les interventions liées à ses programmes, afin d’en accroître les effets, tout en limitant les arbitrages à opérer dans toute la mesure du possible.

- a. Par technologies en faveur de systèmes agroalimentaires durables, on entend l’utilisation de la science et de la connaissance pour élaborer des techniques permettant de fournir un produit et/ou un service qui augmente la durabilité des systèmes agroalimentaires.
- b. L’innovation, terme couvrant les innovations technologiques, sociales, stratégiques, institutionnelles et financières, est une force motrice qui joue un rôle essentiel s’agissant de libérer le monde de la faim et de la malnutrition. La région a beaucoup investi dans l’innovation ces dernières années et elle continuera de concentrer son attention sur les approches novatrices au service de systèmes agroalimentaires plus durables, inclusifs, productifs et résilients dans la région.
- c. Les produits liés aux données, qui contribuent à éclairer la prise de décisions fondées sur des éléments probants, couvrent l’élaboration de méthodes, de normes et de cadres, ainsi que la collecte, le traitement et la diffusion de données, parallèlement aux partenariats et au renforcement des capacités requis. La FAO a commencé à travailler en vue de la mise en place d’un observatoire régional consacré à la sécurité alimentaire et à la nutrition qui, grâce à des techniques analytiques taillées sur mesure, réunira toutes les données disponibles dans un tableau de bord destiné à guider la transformation des systèmes agroalimentaires dans la région.
- d. Les compléments (gouvernance, capital humain et institutions) sont des volets complémentaires nécessaires à une action collective efficace à toutes les échelles, sachant que si d’importantes avancées technologiques et innovations ont été réalisées au cours de la dernière décennie, de nombreuses parties prenantes continuent néanmoins de ne pas profiter des avantages que celles-ci procurent. La FAO a aussi mis en place une académie régionale chargée du perfectionnement des compétences d’encadrement, en vue de renforcer les capacités à mener la transformation des systèmes agroalimentaires.

31. Les thèmes transversaux, à savoir l’égalité femmes-hommes, les jeunes et l’inclusion, sont des enjeux fondamentaux qui doivent être pris en compte dans l’ensemble des programmes de la FAO aux fins de la concrétisation du principe consistant à «ne laisser personne de côté» adopté à l’échelle du système des Nations Unies, ainsi qu’il ressort du fil conducteur stratégique de la FAO.

32. L’emploi des jeunes et l’autonomisation des femmes ont été définis comme des priorités des programmes régionaux de la FAO et constituent à ce titre l’épine dorsale de la priorité régionale 1 relative à la transformation rurale. Des actions spécifiques visent à favoriser la participation des jeunes

à la transformation des systèmes agroalimentaires en leur proposant de nouvelles perspectives attrayantes dans l'ensemble de la chaîne de valeur. L'autonomisation des femmes est considérée comme une condition nécessaire pour parvenir à la transformation prévue dans les zones rurales.

Stratégies et initiatives de la FAO

33. L'initiative Main dans la main de la FAO vise à améliorer la sécurité alimentaire et à éradiquer la pauvreté, en facilitant la transformation des systèmes agroalimentaires et le développement durable. À l'aide de modélisations et d'analyses géospatiales, elle permet de cerner des possibilités s'agissant de l'augmentation des revenus et de la réduction des inégalités. La République arabe syrienne, le Soudan et le Yémen ont rallié l'initiative, qui devrait avancer à un rythme plus soutenu au cours du prochain exercice biennal. L'initiative Main dans la main contribue aussi aux efforts consentis par la FAO aux fins de la promotion des approches territoriales de la transformation rurale.

34. En septembre 2021, l'Organisation a lancé son *Action mondiale pour le développement vert des produits agricoles spéciaux – Un pays, un produit prioritaire*, dont l'objectif est de mettre en place des filières durables en faveur de produits agricoles spéciaux. Ces produits viennent de régions et de patrimoines culturels différents, contribuent grandement à la sécurité alimentaire, à la qualité de l'alimentation et aux moyens d'existence et protègent l'environnement et la biodiversité. Les pays qui y participent sont l'Algérie (figues), l'Égypte, l'Iraq et la Jordanie (dattes), le Liban (légumineuses), le Maroc (caroube), l'Arabie saoudite et le Yémen (café), la République arabe syrienne (olives) et la Tunisie (harissa).

35. L'initiative 1 000 villages numériques vise à convertir 1 000 villages en pôles numériques au service de la transformation des systèmes agroalimentaires. Dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, sept pays ont mis en œuvre cette initiative dont les activités associent alphabétisation numérique, renforcement des infrastructures numériques et élaboration d'outils et de services numériques dans les domaines des services financiers en ligne, de la vulgarisation agricole et de la commercialisation.

IV. FAO unie

36. Le Bureau régional a fait l'objet d'un processus de restructuration visant à renforcer son efficacité et son efficacité. Celui-ci comprenait la création d'une unité chargée des stratégies et des politiques, le renforcement des unités chargées des partenariats et de la mobilisation des ressources et la priorité accordée aux domaines de compétence tels que la pénurie d'eau, l'approche «Une seule santé» et la résilience. Les autres domaines prioritaires sont les suivants:

a. Positionnement stratégique

37. La FAO favorisera la concertation sur les politiques, les échanges de connaissances et les partenariats dans l'ensemble de la région, ce qui comprendra le renforcement des partenariats et des réseaux avec les organisations de la société civile, le milieu universitaire, des groupes de réflexion et des institutions régionales spécialisées, conformément à la Stratégie de la FAO relative à la mobilisation du secteur privé 2021-2025, ainsi que le renforcement des capacités régionales en matière de gestion des connaissances.

b. Capacités relatives aux programmes

38. La FAO améliorera sa portée et son impact grâce à la restructuration de l'exécution des programmes et au renforcement de la collaboration en matière de mobilisation des ressources. Des efforts seront consentis pour que la mobilisation de ressources soit financée de manière souple, en sus des mécanismes existants. L'Organisation s'emploiera aussi à améliorer l'appui stratégique et technique offert aux pays grâce au renforcement des capacités au niveau régional et à la mobilisation de toutes ses capacités de soutien technique.

c. Capacités opérationnelles

39. L'accent sera placé sur l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacé des opérations de la FAO à l'appui des programmes de pays, ainsi que de la gestion des activités au niveau régional, et sur la mise à profit des progrès au niveau institutionnel dans le cadre de l'«unité d'action de la FAO» et sur l'élaboration de procédures opérationnelles standard et d'indicateurs de performance clés. La région soutiendra en outre les mesures prises aux fins de la transformation des bureaux de pays, sur la base d'une plus grande délégation de pouvoirs au niveau national et de mécanismes plus souples d'allocation des ressources.

d. Capacités d'action transversale

40. La FAO s'emploiera à renforcer davantage les capacités techniques et de gestion dans l'ensemble de la région, notamment en mettant en œuvre des programmes de renforcement des capacités axés sur les processus et les flux de travail internes, en donnant une plus grande importance aux compétences générales lors du recrutement de nouveaux agents et fonctionnaires, en encourageant la prise d'initiative et en favorisant l'échange d'informations et la collaboration entre les membres du personnel, à tous les niveaux. Elle s'efforcera aussi d'améliorer la visibilité de l'Organisation et d'aider les bureaux de pays à mieux mettre en relief les activités de la FAO en investissant dans les capacités de communication.